

ABONNEMENTS

Mensuels, prenant cours le 1^{er} de chaque mois fr. 2.25
Trimestriels, prenant cours les 1^{er} janvier, 1^{er} avril,
1^{er} juillet et 1^{er} octobre 6.75
On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays

ADMINISTRATION - RÉDACTION

45, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS
BRUXELLES

DIRECTEUR: FLORENT DELMOTTE

(Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.)

RÉDACTEUR EN CHEF: CHARLES DESBONNETS

PUBLICITÉ

Annonces 4 pages, la petite ligne . . . fr. 8.25
Annonces 2 pages, la petite ligne . . . fr. 4.25
Annonces 1 page, la petite ligne . . . fr. 2.25
Annonces 1/2 page, la petite ligne . . . fr. 1.25
Annonces 1/4 page, la petite ligne . . . fr. 0.75

BUREAUX AUXILIAIRES
LIÈGE: RUE PONT D'AVROY, 27
CHARLEVOIX: RUE DE BEAUMONT, 8 (V. B.)
NAMUR: RUE DE LA COLLINE, 12 (S. B.)

COMMUNIQUÉS

Puissances Centrales

BERLIN, 27 juin (soir). — Officiel :
Sur tous les fronts, en général, la journée a été
calme. Notre artillerie a bombardé avec succès le
pays de Dunkerque.

BERLIN, 28 juin (midi). — Officiel :
Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Groupe d'armée du prince héritier Rupprecht de
Bavière : Des batteries lourdes à tir lointain ont
bombardé avec une efficacité constante la for-
teresse maritime anglo-française de Dunkerque.
Plusieurs navires ont été atteints au plus près. L'en-
nemi a pris l'offensive sous son feu par représailles. Un bom-
bardement par notre artillerie et nos lance-mines a
causé dans les tranchées anglaises du littoral d'im-
portantes destructions. Après une nuit calme, l'ac-
tion a repris avec une certaine violence vers le soir
dans quelques secteurs du front de Plancq et de
quelques points de la rive de Nieuport. Des dé-
placements de troupes ont eu lieu. Des batteries
de campagne ont entretenu un poste belge. Présen-
tation d'une nouvelle batterie de reconnaissance
à l'ennemi. Au sud de la route Combray-Arras, des
troupes d'assaut westphaliennes et rhénanes, en dé-
barquant nos tranchées, ont infligé aux Anglais
des pertes considérables en prisonniers et en ar-
mes. Aux avant-postes, de nos positions en ar-
rière de Saint-Quentin, de faibles engagements se déve-
loppent à plusieurs reprises entre nos postes et les de-
tachements anglais.

Groupe d'armée du Kronprinz allemand : Dans
quelques secteurs du nord de l'Alsace, au nord de
Reims et dans la Champagne occidentale, de vives
batailles d'artillerie ont eu lieu.
Groupe d'armée du duc Albert : Sur l'Artois-
Flandre, les troupes d'assaut d'un régiment du
Vauban ont fait un certain nombre de prison-
niers en s'installant dans les tranchées fran-
çaises.

Théâtre de la guerre à l'Est.
Au front de la Galicie orientale, l'action a été
calme.

Front de Macédoine
Pas d'événements particuliers.

BERLIN, 27 juin. — Officiel :
Les nouvelles succès des sous-marins dans la
Mer du Nord : 21.700 tonnes. Parmi les na-
vires capturés se trouvent le vapeur français « René »,
chargé de bois à destination de l'Angleterre et
le « Brest-Louis », le trois-mâts « Amphitrite ».

30 tonnes de charbon, de sucre et de vin pour
les Français. En outre, un grand navire-croiseur armé
de plus de 8.000 tonnes, un navire armé d'éclairage
4.000 tonnes et un grand navire marchand totali-
sant 2.000 tonnes ont été capturés. Les débris de ces na-
vires ont été chargés sur deux destroyers au milieu
du convoi d'escorte. Deux autres navires con-
tinuent d'être chargés de charbon.

VIENNE, 28 juin (Communiqué d'Autriche-Hongrie).
— Officiel :
Pas d'événements d'importance, sur aucun des
fronts.

BERLIN, 27 juin. — Officiel :
Au front de Flandre, les positions allemandes au
sud de la voie ferrée Ypres-Roulers ont été quelque-
ment avancées, le 27 juin, dans la matinée, et les
installations maritimes de Dunkerque ont été prises
sous un feu d'artillerie lourde. Au cours d'une im-
portante attaque contre Lens, le 26 juin, à 8 heures
du matin, les Anglais ont subi de fortes pertes.
Toutes les tentatives faites par les Anglais pour
atteindre les positions d'occupation, par l'emploi de
batteries lourdes, ont échoué à un insignifiant bon-
de l'ennemi. Les débris de ces navires ont été chargés
sur deux destroyers au milieu du convoi d'escorte. Deux autres navires con-
tinuent d'être chargés de charbon.

Il est établi, au sujet de l'information de la
tour Eiffel relative au bombardement de Reims du
24 juin, que le 24 juin, 140 coups ont été tirés sur
les batteries établies à Reims et qui ont été dé-
truites exactement comme faisant feu, et le
25 juin 250 coups.

Puissances Alliées

PARIS, 27 juin. — 3 heures après-midi :
La lutte d'artillerie continue très vive dans la
région du Mont d'Hurtbire. L'ennemi a fait
même tentative nouvelle contre les positions que
nous lui avons enlevées le 25.
En Champagne, un violent coup de main ennemi
de nuit, nous avons effectué des incursions.
De notre côté, nous avons effectué des incursions
dans les lignes ennemies vers Maizières-
Champagne, qui nous ont permis de ramener une
dizaine de prisonniers.

PARIS, 27 juin. — 11 heures, soir :
L'artillerie s'est montrée active de part et d'autre
dans la région d'Hurtbire-Croix, sur les
batteries au sud de Moronvilliers et dans le secteur
d'Avocourt.

Aucune action d'infanterie.

LONDRES, 26 juin. — Une opération localisée a
été effectuée avec succès au nord-ouest de l'Al-
sace et les Croix-Rouges nous avons fait un certain
nombre de prisonniers.
Un raid ennemi à l'ouest de La Bassée a été re-
poussé. Avec des pertes minimes, nous avons atteint
nos buts d'attaque au cours des combats de la nuit.
Au nord-ouest de Fontaine et Les Croix-Rouges.
Deux contre-attaques ennemies, appuyées
par des forces considérables, ont été repoussées
avec succès.
Nous avons réalisé aujourd'hui de nouveaux suc-
cès au sud-ouest de Lens. Nous avons étendu nos
positions. Les positions ennemies des deux côtés de la
route de Souchez, sur un front de 1,2 km. et une
profondeur de 900 mètres, sont en notre pouvoir.
Les avions occupent Collette.
Cinq avions allemands ont été abattus hier; un
nous avons manqué à l'appel.

LONDRES, 27 juin. — Le vapeur « Mongolian »
(200 tonnes), appartenant à la Peninsular and
Oriental Company, a sombré dans les Parages de
Angley, après avoir touché une mine. Des canots
ont amené à terre des passagers et des hommes de
l'équipage. Le courrier est perdu.

ROME, 26 juin. — Sur le plateau d'Asiago, le
combat continue; pendant la nuit du 23 au 24 juin,
les troupes de nouveau dans la journée d'hier.
Nos troupes ont résisté aux effets de l'ennemi,
qui en dépit de très grandes pertes, tentait de
prendre les positions perdues récemment dans la
région du Mont Ortigara. L'attaque et les contre-
attaques se sont succédées. Différentes opérations
ont eu lieu.

LE MESSAGER DE BRUXELLES

DIRECTEUR: FLORENT DELMOTTE

(Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.)

RÉDACTEUR EN CHEF: CHARLES DESBONNETS

Nos Informations

ALLEMAGNE

L'EMPEREUR D'AUTRICHE

A MUNICH

Berlin, 27 juin. — Le « Berliner Tage-
blatt » annonce de Munich :

« L'Empereur et l'Impératrice d'Autri-
che vont se rendre sous peu à Munich.
Comme cette visite n'a pas seulement un ca-
ractère privé, mais également politique, le
comte Czernin, ministre des Affaires étrangères,
accompagnera le couple royal. »

ANGLETERRE

LE DROIT ELECTORAL

Amsterdam, 27 juin. — Au cours des dé-
bats qui viennent de reprendre sur le pro-
jet de loi du droit électoral, on a pro-
posé à la Chambre des Communes d'ac-
corder le droit électoral à tous les hommes
âgés de plus de 19 ans, qui se trouvent
sous les drapeaux. Le projet de loi prévoit
21 ans. M. Norbert Samuel a combattu cette
motion, tandis qu'un membre du Labour
Party faisait remarquer qu'il convenait,
dans le cas où cette motion serait accep-
tée, d'accorder le droit électoral aux mi-
neurs du même âge. Après plusieurs dis-
cussions, le gouvernement a déclaré qu'il exa-
minerait la motion.

LES SOCIALISTES ANGLAIS

N'IRONT PAS A STOCKHOLM

Londres, 27 juin. — De l'Agence Reu-
ter :

« Le « Daily Graphic » annonce que le
Comité exécutif du parti socialiste anglais
a décliné l'invitation de se rendre à la con-
férence de Stockholm faite par le Comité
représentatif des Ouvriers et des Soldats
de Saint-Petersbourg.

LES TRAITES DE COMMERCE

Londres, 27 juin. — M. Bonar Law
vient de déclarer à la Chambre des Com-
munes que le gouvernement italien a dé-
claré, à deux exceptions près, tous les
traités de commerce fixant les droits de
douane italiens.

Le gouvernement français a exprimé l'in-
tention de dénoncer tous les traités com-
merciaux. La même question sera exami-
née à présent par le gouvernement britan-
nique.

ESPAGNE

M. DE ROMANONES

Barcelone, 27 juin. — Le « Temps » an-
nonce que dans divers milieux militaires
et civils de Barcelone, on remarque la ten-
dance à se réunir en secret, ce qui, en cas
de complications éventuelles, alourdirait la
tâche du gouvernement.

ET LE PARTI LIBERAL

M. de Romanones vient d'envoyer à
M. Groizard, président du Sénat, une lettre
dans laquelle il renonce à la direction du
parti libéral.

Le « Petit Parisien » ajoute à cet égard
qu'après des informations autorisées,
MM. Priolo, Alba et Villanueva se propo-
sent de former un triumvirat qui expri-
merait le vœu du parti libéral.

SITUATION INTERIEURE

Madrid, 26 juin. (Havas). — Le chef du
Cabinet espagnol, M. Dato, a déclaré que
les mesures prises jusqu'à présent ont été
favorablement accueillies par l'opinion pu-
blique. La surexcitation n'a été entrete-
nue que par des éléments suspects. Les mi-
nistres ont pris des mesures extrêmes pour
sauvegarder l'ordre public, que le gouver-
nement veut maintenir à tous prix.

Dans la politique étrangère également,
des mesures ont été prises, nécessaires par
l'exagération des nouvelles publiées. Ces
exagérations étaient de nature à ébranler les
bonnes relations que l'Espagne entretenait
avec certains pays et à mettre en jeu la
neutralité espagnole.

« Nous ne pensons pas, dit M. Dato, à
abandonner notre neutralité, et tous les
Espagnols doivent nous soutenir. »

Le chef de Cabinet assure finalement
que l'ordre complet régnait dans toute la
péninsule.

ETATS-UNIS

LES PETROLES MEXICAINS

Le « Hollandsch Nieuws-Bureau » de La
Haye apprend de Washington que le gou-
vernement des Etats-Unis a énergiquement
protesté auprès du gouvernement mexicain
contre l'établissement de nouveaux droits
d'exportation sur le pétrole; ces droits for-
més entreraient en vigueur le 10 juillet.

Le gouvernement de l'Union a également
protesté contre la condition imposée aux
compagnies de pétrole étrangères d'avoir
à se constituer régulièrement au Mexique.
L'Angleterre appuie la protestation améri-
caine.

FRANCE

UNE NOTE DES SOCIALISTES

Paris, 27 juin. — Les partis socialistes
français ont transmis au Conseil des Ou-
vriers et Soldats de Petrograd, la motion
acceptée au Conseil national socialiste du
28 mai.

Une note jointe à cette motion insiste
sur le fait que le gouvernement français
a refusé aux délégués français les passe-
ports nécessaires pour se rendre en Russie.
La note exprime aussi l'espoir que la con-
férence de Stockholm n'aura lieu en tous
cas qu'après que les socialistes français et
russes se seront mis d'accord sur l'ordre
du jour.

LES TROUPES RUSSES

Stockholm, 26 juin. — La « Borschewiza
Wiedomosti » rapporte un bruit d'après
lequel le quartier-général français se sa-
rait prononcé contre l'envoi de nouveaux
renforts russes aux fronts français, belge
et de Salonique. En outre, on retrouverait
des troupes russes qui se trouvent en France.

CONTRE LA PROPAGANDE PACIFISTE

Paris, 27 juin. — De l'Agence Havas :
« M. Viviani vient de soumettre à la
Chambre un projet de loi réprimant sévè-
rement la propagande pacifiste exercée par
des journaux spéciaux. »

AU PALAIS ROYAL

Le « Petit Parisien » annonce que MM.
Ribot et Painlevé ont promis hier à la
Commission de l'armée de modifier le dé-
cret du 10 mars dans les sens préconisés
par les projets de loi présentés par MM.
Jeanneret et Gervain en ce qui concerne
un renforcement du contrôle parlementaire
sur l'administration des associations mili-
taires, de façon à ce que les mesures déci-
dées par le Comité de surveillance soient
appliquées plus rapidement.

MM. Jeanneret et Gervain retireront alors
leur projet.

Le « Temps » mande que le député L.
Weill proposa à la Chambre d'invier le
gouvernement de protéger contre toute in-
jure les Alsaciens-Lorrains restés ou re-
venus en France, ainsi que ceux qui por-
tent des noms allemands, afin de garder
la confiance des habitants restés en Alsace-
Lorraine.

LE COMMANDANT DES TROUPES

CANADIENNES

Le « Journal » apprend que le général
Currie vient d'être nommé commandant
en chef de toutes les forces canadiennes
qui se trouvent sur le front anglais en
France.

Le général Currie a pris part aux com-
bats d'Ypres et de Vimy.

GRECE

LES FRANÇAIS A LAMIA

Les journaux français confirment officiel-
lement l'entrée des troupes françaises à
Lamia.

LE CABINET VENIZELOS

Paris, 27 juin. — L'Agence Havas man-
de d'Athènes qu'entre les ministres déjà ci-
tés hier, appartenant encore au nouveau
Cabinet Venizelos : M. Dinos, Instruc-
tion et Culte; M. Andreas Michalakopou-
los, Finances; M. Spyridis, Economie so-
ciale; M. Papanastasiou, Chemin de fer;
M. Jean Tsirinkos, Justice; M. Negtopo-
litis, Agriculture et Domaines; M. Simos,
Prévoyance sociale; M. Embirikos, Alimen-
tation.

M. Venizelos prend dans le Cabinet, ou-
tre la présidence du Conseil, le portefeuille
de la Guerre. M. Repoulis est ministre de
l'Intérieur; M. Politis, ministre des Affai-
res étrangères; et M. Kunderiotis, ministre
de la Marine.

Athènes, 28 juin. — Havas annonce :
« Le Cabinet Venizelos a été assem-
blé. »

MESURES DE RIGUEUR

On mande d'Athènes au « Times » que
M. Jannart considère la situation dans le
Péloponnèse comme inquiétante et qu'il en-
voie un blocus de la presqu'île.

M. Venizelos a décidé de mettre la plus
grande rigueur à juger les coupables.

Les généraux seront appelés à Athènes et
s'ils ne parviennent pas à se justifier, traités
en rebelles.

LA SITUATION

Le « Times » mande d'Athènes :
« La Chambre convoquée actuellement
aura probablement à examiner jusqu'à quel
point l'ancien roi Constantin est respon-
sable des derniers événements en face de
l'histoire grecque. Au cours des troubles de
dimanche dernier, un groupe de réser-
vistes, poussés des vivats à l'adresse de l'Al-
lexandre et de von Mackensen, a parcouru
les rues avec l'effigie du roi Constantin. Le
bruit courut, à cette occasion, que Salo-
mon était tombé. Dans l'espace de qua-
tre heures, les troupes alliées nécessaires
étaient à Athènes. Des Français et des
Russes s'avancèrent en trois colonnes, ar-
mées de canons, et campèrent à proximité
de la ville. Il ne s'agissait pas d'une pré-
caution, car la ville resta calme, les inci-
dents de dimanche n'eurent aucune suite.
M. Venizelos croit qu'il pourra bientôt do-
miner entièrement la situation. S'il en est
persuadé et trouve que sa position est forte
assez, il en informera M. Jannart, après
quoi le retrait des troupes alliées sera or-
donné. M. Jannart considère un blocus ma-
ritime de la presqu'île du Péloponnèse com-
me nécessaire.

HOLLANDE

REGLEMENT D'UN LITIGE

HOLLANDE-ALLEMAND
L'Agence Wolff mande de Berlin, 26
juin :

« On se rappelle que des négociations
avaient été entamées entre les gouverne-
ments allemand et néerlandais relativement
aux navires marchands néerlandais coulés
le 22 février 1917 dans la zone barrée par
un sous-marin allemand, à la suite d'un
hasard malheureux. On annonce officielle-
ment qu'elles viennent d'aboutir. L'état-ma-
jor de l'Amirauté allemande avait promis
aux armateurs néerlandais que ses sous-
marins opérant dans la zone barrée rece-
vraient l'ordre de ménager leurs vapeurs
le jour indiqué, mais il avait expressément
ajouté qu'il lui était absolument impossi-
ble de garantir que tous les sous-marins
seraient touchés par le radiotélégramme qui
leur en transmettait l'ordre. Malgré cela,
les armateurs firent partir leurs navires
sans attendre la date du 17 mars qui leur
avait été indiquée comme certaine. En ré-
sultat, les vapeurs néerlandais ont été coulés
par un sous-marin qui, contre toute prévi-
sion, n'avait pu recevoir l'ordre, son in-
stallation de télégraphie sans fil étant avariée.
En présence de cet état de choses, le
gouvernement allemand n'a pu admettre
qu'il fût responsable de l'incident dont il
a, lui aussi, un vif regret. Cependant, par
condescendance et par amitié, il a consenti
en vue de compenser les pertes subies par
les Pays-Bas du chef de ces torpillages, à
mettre des navires allemands de même va-
leur, se trouvant dans les ports des Indes
néerlandaises, à la disposition du gouver-
nement néerlandais, lequel liquidera, en
échange, les sommes dues par les assu-
rances pour les navires coulés. Ces navires
néerlandais seront affectés aux services
transocéaniques néerlandais et ne quitteront
leurs ports qu'après que nos ennemis en
auront reconnu le changement de pavillon.
En outre, le gouvernement allemand in-

demnera les équipages des navires cou-
lés, dont personne heureusement n'a per-
du la vie. Le gouvernement néerlandais a
reconnu la condescendance dont a fait
preuve le gouvernement allemand au cours
de ces pourparlers, de telle sorte que cet
incident, qui menaçait de troubler les ré-
lations entre les deux pays, est heureuse-
ment terminé. »

Le « Nieuwe Rotterdamse Courant »
mande officiellement de La Haye :

« Après un assez long échange de vues
à propos des navires hollandais coulés le
22 février, les gouvernements néerlandais
et allemand se sont mis d'accord sur les
bases suivantes :

« En remplacement des navires perdus,
le gouvernement allemand cédera au gou-
vernement néerlandais des navires alle-
mands se trouvant actuellement aux Indes
néerlandaises et dont la valeur équivalait
à celle des navires coulés.

Le gouvernement néerlandais mettra à la
disposition du gouvernement allemand une
somme équivalant au montant des assuran-
ces à payer pour les navires coulés. Deux
commissaires, nommés respectivement par
chacun des gouvernements en cause, dési-
gneront les navires à transmettre à la Hol-
lande et régleront toutes les questions qui
pourraient être soulevées ultérieurement.

Les navires coulés qui, durant la guerre,
seront uniquement employés au service
transocéanique, ne seront pas mis en cir-
culation avant que les puissances mari-
times actuelles en guerre avec l'Allema-
gne, aient reconnu la cession et garanti
à ces navires la libre navigation.

Le gouvernement allemand dédommagera
les membres de l'équipage des navires
coulés pour les dommages qu'ils ont subis,
en ce qui concerne leur santé comme en
ce qui concerne leurs biens. Le montant de
ces indemnités sera également fixé par les
deux commissaires. Ont été nommés com-
missaires, par le gouvernement hollandais,
le Dr A. Plate, de Rotterdam, et pour le
gouvernement allemand, le Dr Greven, de
Brême, directeur du Norddeutsche Lloyd.

LE PRINCE CONSORT EN VOYAGE

Le « Nieuwe Rotterdamse Courant »
annonce que le prince-consort des Pays-
Bas partira le 2 juillet pour la Suisse, où
il compte passer une couple de mois.

Le prince Henri, qui s'emploie énergi-
quement à faire prospérer les organisa-
tions de boy-scouts en Hollande, sera ac-
compagné par trois dirigeants de ce mou-
vement qu'il a invités à l'accompagner
pendant une quinzaine de jours.

ITALIE

A LA CHAMBRE

Berne, 27 juin. — Le « Popolo d'Italia »
annonce que la Chambre italienne compte
se réunir en séance publique, en vue de
voter le budget économique provisoire. Les
séances à huis-clos reprendront ensuite.

LA VIE PARLEMENTAIRE

Pour la première fois depuis que dure
la session à huis-clos de la Chambre, le
Conseil des ministres s'est réuni hier à
Rome.

La communication officielle faite à ce su-
jet ne comporte que la mention de me-
sures administratives.

Le « Corriere della Sera » met en garde
contre toute conception trop optimiste de
la situation parlementaire et militaire. La
situation politique est la même qu'à l'ou-
verture de la Chambre; la clôture de la ses-
sion secrète doit apporter une solution
complète, l'opinion publique ne pouvant
plus se contenter des secrets parlementai-
res tant loués par quelques journaux.

LE GOUVERNEMENT

ET L'OPPOSITION

Lugano, 27 juin. — Le groupe parle-
mentaire des socialistes réformistes, auquel
appartiennent les ministres Bissolati et Bo-
nami, ainsi que M. Canepa, le contrôleur
des vivres, a décidé de voter contre le mi-
nistère afin de susciter un renouvellement
de toute le Cabinet. Les républicains ont
décidé de suivre la même ligne de con-
duite.

FERMETURE DES PORTS ITALIENS

Milan, 28 juin. — Le « Corriere della
Sera » annonce que les ports de l'Italie mé-
ridionale ont été fermés. On signale égale-
ment le transport de troupes coloniales ita-
liennes de la côte Tripolitaine au front ita-
lien.

JAPON

OUVERTURE DE LA SESSION

PARLEMENTAIRE
Les journaux français annoncent que le
Mikado a ouvert lundi la session du Par-
lement japonais.

RUSSIE

LES NOUVEAUX TRAITES

Stockholm, 26 juin. — D'après des in-
formations venant de Saint-Petersbourg,
M. Zeretelli a annoncé à des délégués du
Conseil des Ouvriers que tous les traités
passés par l'ancien gouvernement russe
avec les Alliés, excepté le traité de Lon-
dres du 14 décembre 1914, cessent d'exis-
ter.

Le gouvernement provisoire conclut avec
les Alliés de nouveaux traités qui favori-
sent les intérêts capiteux des Alliés, mais
qui tiennent compte également des nou-
veaux points de vue du peuple russe au
sujet de la guerre et de la paix.

LES DIAMANTS BRUTS

Petrograd, 27 juin. — Le gouvernement
a interdit l'exportation de diamants bruts.
Des exceptions en faveur des pays alliés
ou amis ne pourront être consenties que
par le ministre des Finances, après un
examen spécial de chaque cas.

INTRODUCTION DE REFORMES

Le Ministère de la Justice a approuvé
le décret autorisant les femmes à rempla-
cer, devant les tribunaux, le père absent,
et à exercer sur leurs enfants l'autorité
paternelle.

Le ministre de l'Intérieur a soumis au
gouvernement provisoire un projet de loi
relatif à la liberté de conscience. L'abjura-

tion se fait par déclaration verbale devant
les communautés religieuses ou les ecclé-
siastiques en cause. La foi du mineur est
déterminée, jusqu'à la neuvième année,
par les parents de celui-ci.

POUR LES VICTIMES

DE LA REVOLUTION

Petrograd, 27 juin. — Le Congrès des dé-
légués des Ouvriers et Soldats de toute la
Russie décide, dans sa séance du 25 juin,
de déposer le 1^{er} juillet des couronnes sur
la tombe des victimes de la révolution et
d'organiser, à cette occasion, une grande
manifestation à laquelle seraient invités
tous les partis révolutionnaires, les organi-
sations, associations techniques et syndi-
cats, les ouvriers d'usines et de fabriques,
ainsi que les militaires sous les armes.

Le Congrès décide d'organiser le même
jour des manifestations analogues dans
les principales villes de Russie, comme
Moscou, Kieff et Charkof, dans le but de
témoigner de la puissance, de l'union et
de la discipline de la démocratie révolu-
tionnaire russe.

EN VUE D'UNE CONFERENCE

INTERNATIONALE

Petrograd, 26 juin. — L'Agence Wolff
annonce :

« La Commission exécutive du Conseil
des Ouvriers et des Soldats, d'accord avec
le bureau

Revue de la Presse

Le « Berliner Tageblatt » écrit au sujet de l'incident Hoffmann-Grimm : Le conseiller national Grimm envoya au bourgmestre de Stockholm, M. Lindbagen, une lettre où il disait que le régentisme connu du conseiller fédéral Hoffmann, était la réponse à une question qu'il lui avait faite.

Dans la question il demandait, en termes généraux, des communications au sujet des buts de guerre connus poursuivis par les gouvernements, mais non au sujet des buts de guerre secrets ou des conditions pour une paix séparée. Un accord préalable entre Hoffmann et Grimm n'eut pas lieu par le fait, pas plus qu'un échange de télégrammes entre celui connu actuellement. Il est absurde de soupçonner Hoffmann d'être un agent allemand, pour avoir fait part des buts de guerre connus à un parlementaire suisse, s'occupant activement de la paix générale, et qui lui en avait fait la demande.

Grimm adressa sa demande au département politique à Berne, étant donné que du côté suisse comme du côté allemand, le gouvernement suisse avait été prié de ménager une médiation de paix, et le gouvernement suisse avait de prendre position dans cette revendication avait dû s'orienter au sujet des buts de guerre et des possibilités de paix.

Dans le cours de sa lettre, Grimm dit : Je ne trahis aucun secret, en établissant ce qu'est la presse russe chauviniste, pour ainsi dire chaque jour et ce que confirme, jusqu'à un certain point, le deuxième gouvernement provisoire même dans ses proclamations : que la situation actuelle en Russie est intenable militairement, économiquement et socialement, et qu'elle nécessite une réorganisation qui ne pourrait être le travail de quelques semaines.

Ce n'est pas seulement une conviction, mais également la façon de voir d'une grande majorité de socialistes avec qui j'ai eu l'occasion de parler, qu'une telle réorganisation, sans laquelle une catastrophe est inévitable, nécessite une liquidation aussi rapide que possible de la guerre, et qu'une paix rapide est l'unique moyen de sauver la révolution. Grimm dit ensuite au sujet des moyens d'arriver à la paix, que les avis seraient partagés au sein des « classes ouvrières », et qu'une difficulté considérable réside dans l'ignorance des bases sur lesquelles la paix sera réalisée. On lui a demandé à plusieurs reprises, ce que veulent les autres, c'est-à-dire les bourgeois, comment va à proprement parler encore la lutte et ce qui pourrait servir de base aux négociations.

Le « Berliner Tageblatt » demande de Saint-Petersbourg : L'« Utro Rossie » écrit, dans une de ses dernières éditions, que la sainte alliance avec l'Angleterre et la Russie a subi une fêlure. Les événements futurs sont incertains. Il est uniquement certain pour le moment que de sérieuses modifications dans la politique internationale sont imminentes. Le journal finlandais « Karjala », de Viborg confirme l'information disant qu'une rupture est imminente entre la Russie et les puissances occidentales. Le journal assure que l'ambassadeur britannique à Pétersbourg a déjà cessé d'être en activité.

A Travers la Ville

Les donneurs d'avis.

Les donneurs d'avis sont une sorte nouvelle de « mas-tu-vo » de ce temps. Il vont par la ville avec des airs avantageux tant ils ont pris une haute idée de leur intelligence et de leur personne. C'est surtout au café qu'il faut les voir à l'œuvre, là, ils sont chez eux, ils ont leur public attentif, prêt à répéter leur bonne parole. Le donneur d'avis n'a rien de la suffisance de son confrère le stratège. Celui-ci combine des plans, pronostique des offensives. On l'a même déjà pris en faute, on ne croit plus tout à fait en la vertu souveraine de ses affirmations. Tandis que l'étoile du stratège pâlit, celle du donneur d'avis se gonfle d'importance. Dame, cet homme connaît les trente-six manières de ne pas faire la file aux magasins communaux, il sait comment il faut s'y prendre pour obtenir des rations supplémentaires d'un tas de produits, il est dans le secret des dieux pour un tas de choses et descend, à l'occasion, à faire profiter ses amis et les amis de ceux-ci de sa science. Il connaît les adresses de toutes les œuvres, il appelle par leur nom tous les fonctionnaires qui détiennent une parcelle d'autorité. Leur a-t-il jamais parlé ? Mystère. Qui donc, le teste, oserait douter de sa parole. Lorsqu'il affirme que son ami Machinose lui a dit que... on oserait croire que ce n'est pas là l'expression même de la vérité ?

Que risquent-ils, du reste. La moitié de gens prennent l'avis de quelqu'un pour ne pas suivre, par après, le conseil qu'ils obtiennent. Le donneur d'avis est au fond un philosophe doué d'un psychologue. Il se crée à bon marché une réputation d'homme considérable.

Le pilier de cabaret jouant au « pilier de la société », en tous cas, c'est drôle.

PICK.

Une Exposition d'Art. — Une exposition d'art s'ouvrira samedi 30 courant, à Watermael, chez M. Van Cutsem, en face de la gare. Ce salon groupa des œuvres de MM. Bicheroux, Bonniers, Dechentes, Desmet, Deneux, Lallémand, O. Uytendaele, Van Assche, Van de Vondel et Weygers.

Les prochaines fêtes de charité. — 15 août 1917. — Vente de cartes postales dans les rues de l'agglomération au profit des œuvres : « La Grande Famille » et « Les Amis des Enfants de nos Soldats ».

30 septembre. — Vente de fleurs au profit des « Petites Roses de la Reine », 13, rue Mercelis.

Le mois de novembre est réservé à l'Union patriotique des Femmes belges pour la vente de petits jouets sur la voie publique.

Le contrôle de ces manifestations de charité sera assuré par la ville de Bruxelles.

Le personnel médical des hospices. — Depuis quelque temps, de nombreuses vacances se sont produites au sein du personnel médical des hôpitaux et hospices de la ville de Bruxelles.

Pour des raisons diverses, — et principalement en raison des événements, — on n'a plus procédé depuis une période assez longue à des nominations.

Cette situation ne pourrait perdurer sans nuire au bon fonctionnement des différents

services. C'est pourquoi le Conseil des hospices et secours se propose de faire un appel aux concours des médecins de l'agglomération bruxelloise, pour compléter le personnel hospitalier des établissements dont elle a la gestion.

On sait que les nominations définitives sont faites par le Conseil communal sur proposition du Conseil des hospices.

Dans nos magasins communaux.

On avait annoncé que la vente des pommes de terre commencerait à Bruxelles le 27. Hier jeudi 28, on n'a pas encore distribué de tubercules, alors que dans d'autres communes, à Saint-Gilles, notamment (une fois de plus, les édiles saint-gillois ont montré l'exemple), le public a été servi.

Au Marché au Poisson, foule de ménages hier matin attendant, outre la vente de poissons, une autre vente quasi annoncée de lapins. A 11 h. 1/4, des policiers sont venus annoncer que les marchandises n'étaient pas arrivées et qu'il était inutile d'attendre !

Au magasin communal de la rue de Louquembourg, les ménagères qui se sont présentées hier matin n'ont pas été servies. Pas de sucre, pas de confitures.

C'est fermé, mesdames : aujourd'hui, c'est inventaire ! Quel est votre numéro ? Vous serez servie lundi !

Rue de Flandre, à la Charcuterie Communale, tout est également fermé. Il paraît que c'en est ainsi dans toutes les autres charcuteries...

Il serait cependant simple d'adresser par exemple chaque semaine un communiqué à la presse. Que de découragements et d'abattements inutiles on éviterait à nos ménagères !

En attendant, le public est mécontent, à juste titre...

La cherté des vivres.

La fin de la semaine dernière devra être marquée d'une pierre noire. Les ondes et les violents orages qui sévirent ont, cette fois encore, donné un excellent prétexte à nos bons paysans pour majorer les prix déjà passablement saufs de leur tarit. C'est ainsi qu'aux marchés matinaux du début de cette semaine, les prix des légumes et des fruits montaient à des hauteurs vertigineuses. Les fraises, par exemple, se vendent couramment fr. 2.50 le kilo; les cerises du Nord, fr. 1.80; les cerises ordinaires, de fr. 2.40 à 2.80 le kilo, etc.

Les petits pois qui, la semaine dernière encore, se vendaient de 80 centimes à 1 fr. le kilo, se vendent aujourd'hui fr. 1.30. Pour se procurer un chou-fleur un peu sortable, il faut compter fr. 1.50 à 1.80; le kilo de tomates coûte 2 fr., etc.

Les circonstances climatiques peu favorables ne sauraient justifier cette nouvelle et considérable hausse des prix. Cette fois encore, on se trouve devant une manœuvre. Il semble désormais périlleux de demander que l'on prenne des mesures...

Aux Halles.

Ainsi que nous l'avons annoncé, la vente de poules et poulets hollandais vient d'être interrompue. Par contre, la vente d'anguilles organisée au Marché aux Poissons par le Comité national continue. Le kilo de belles anguilles coûte 5 francs.

Nul doute que d'ici peu nombre de ces animaux succulents ne fassent connaissance avec la poêle des petits ménages bruxellois.

A Uccle.

Une enquête de « Commodo et incommodo » vient d'être ouverte par l'Administration communale en vue de conclure un nouvel emprunt de 250,000 francs, destiné au service des dépenses extraordinaires d'administration et d'administration centrale.

Cette enquête sera clôturée le 2 juillet. D'autre part, des travaux assez importants seront exécutés d'ici peu. L'import total des frais est évalué à 750,000 francs. Dans ce chiffre sont compris les frais de construction d'écoles (250,000 fr.), de voirie et travaux au cimetière (240,000 fr.), création d'une nouvelle caserne et dépenses de premier établissement (13,000 fr.), etc.

Les conférences.

La Société Royale des Conférences Agricoles et Horticoles d'Ixelles organise pour le vendredi 29 courant, à 7 h. 1/2 du soir, une conférence qui sera donnée par M. Jules Brichard, président de la société, avenue du Pesage, 59, Ixelles.

Sujet : Les plantes à feuillage ornemental de pleine terre; le jardin légumier en juillet.

Les membres qui participeront à la visite de l'Ecole d'Horticulture de l'Eau, à Vilvorde, le 1er juillet, voudront bien se trouver à l'entrée de l'établissement, à 4 heures précises.

Une seconde excursion aura lieu le 15 juillet et aura pour but une promenade à travers la Forêt de Soignes et la visite à l'Ecole Provinciale d'Horticulture de La Hulpe.

Réunion à 11 heures du matin, à l'Esplanade Centrale. Retour par le tram de 6 h. 14.

Ravitaillement.

Une seconde distribution de denrées aux personnes n'ayant pas répondu à leur carte de graine est annoncée à Schaerbeek. On commencera par les clients du magasin n. 1 qui seront servis le 2 juillet (n. 1 à 8284), le 3 juillet (n. 8285 à 12634), le 4 juillet (n. 12635 à 18484) et ceux du magasin n. 2 qui pourront aller se ravitailler le 5 juillet (n. 1 à 18484). Cette fois, la vente aura lieu au marché St-Martin. La première fois elle avait été forcément faite aux Halles centrales, l'Administration communale n'ayant pu mettre à la disposition de l'Association des marchands de bœufs un local convenable. Les habitants sont priés de se munir de leurs cartes de graine, des magasins communaux et d'attendre.

Charité.

Le Jumble de l'Œuvre du Son à Schaerbeek. — Cette tombola de deux cent mille billets organisée par la Fédération des sociétés aschabebekes au profit de l'Œuvre du Son sera tirée en séance publique à l'Hôtel communal de Schaerbeek (entrée par la porte principale) samedi 30 juin, à 10 heures du matin. On pourra s'y procurer la liste des numéros gagnants et y retirer les lots à partir du 5 juillet prochain.

BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pâtes, 19. — Spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. — Tous les vendredis, nouveaux débuts.

Faits-Divers

SUITES FUNESTES D'UN VOL. — Mlle de C., qui tient, rue de Rébaucourt, un magasin de bonnettes et de blouses, constata hier un vol de divers objets. Elle alla se plaindre à M. l'officier de police Demuyter qui, au cours de l'enquête, alla perquisitionner au domicile d'une jeune fille ayant fait des achats dans la journée dans le magasin en question. On trouva toutes les marchandises volées ainsi que des coupons d'étoffes, des lingeries, etc., paraissant également provenir de larcins. La jeune fille, qui est d'une excellente famille, paraît être une kleptomane. Le vol a eu une suite tragique, en apprenant ce qui s'était passé au domicile de sa fille, M. de C., atteint d'une maladie de cœur, s'est brusquement affaibli. L'émotion l'avait foudroyé !

Essayez Calebasse A. V., vous serez émerveillé ! 11 et 13, rue de Bavière, Bruxelles. Economie de tabac, 35 p. c. (4063)

MENDICITE. — La promenade délectable du Bois de la Cambre était infestée depuis quelques temps par d'innombrables mendiants qui harcèlent des personnes, faisant preuve d'une hardiesse peu commune.

Afin de mettre fin à cet état de choses, M. Froyville, commissaire de police de la 6^e division, vient de donner des instructions sévères aux agents : de nombreuses arrestations ont été opérées ces jours derniers.

MORT SUBITE. — M. Amand de Westphalen, habitant Ganshoren, était venu à Molenbeek pour rendre visite à sa belle-sœur qui habite rue d'Ostende. En arrivant à la porte de sa patronne, il s'affaissa subitement : une congestion foudroyante venait de le terrasser. Le défunt est âgé de 55 ans.

NOS PAYSANS SONT RICHES ! — On a signalé à la police de Bruxelles un vol commis au préjudice de Joseph D., cultivateur, à Lasne-Chapelle-St-Lambert, à qui des malfaiteurs restés inconnus ont emporté des obligations Anvers 1887, n. 30732, n. 5 et n. 68382, n. 25 : une obligation Bruxelles 1905, n. 73452, n. 5, ainsi qu'une somme de 12,000 francs en monnaies diverses.

LES MARAUDERS. — La nuit dernière, une bande de maraudeurs a mis au pillage un champ de colons situé au carrefour de la rue de l'Escaut et du boulevard du Jubilé. Tous les légumes, dont plusieurs centaines de plants de pommes de terre, ont été arrachés.

LE TABAC EST CHER. — Elle augmente tous les jours de prix, la précieuse plante chère à Nicot. Aussi intéressée-t-elle M. les voleurs. Ceux-ci ont opéré hier, dans un dépôt du boulevard Barthelemy, et ont emporté 55 colis de semences, valant actuellement 20 francs de kilo et appartenant à M. R..., boulevard Botanique.

PANTHEON, 152, boulevard du Nord. — André 29 courant, nouvelle série de films de guerre (178)

UN NEGOCIANT OBSTINE. — Malgré tous les avis parus dans la presse, certains négociants obstinent à ne pas centener, ou, tout au moins, à ne pas centener les caisses-matras placées à la devanture de leurs magasins.

M. L., galerie de la Reine, est dans ce cas. Victime d'un premier vol il y a un mois, il vient à nouveau de se voir enlever des objets divers : flacons de parfumerie, etc. La leçon sera-t-elle suffisante cette fois ?

CHRONIQUE DE VOLS. — A M. D., avenue d'Auderghem, a constaté la disparition d'un bijou de grande valeur : une bague surmontée d'une couronne portant les initiales A. E. entraînées.

Chez M. Van M., rue Keyenveld, des cambrioleurs se sont emparés de linge, de vêtements, etc.

L'appartement de M. D., vitrier, rue Gray, a été mis à sac. Les meubles, éventrés, ont été vidés par les escouades.

Une quarantaine de mètres carrés de feuilles de plomb, de 5 millimètres d'épaisseur ont été arrachées de la toiture de l'église N.-D. de Laken par des coquins qui ne sont certainement pas sujets au ventige.

VALEURS A RECHERCHER. — Trois actions privilégiées. Pièces de Grosny, n. 8711, 6784, 14398.

Au Pays de Liège

Chez nos boulangers. — Le groupement des boulangers de la ville invite tous ses membres, tant de Liège que des environs, à la réunion qui aura lieu ce dimanche 1er juillet, à 3 heures, au Café Terminus, boulevard d'Avroy.

Ordre du jour : 1) Le pain actuel; 2) conditions de travail, système à présenter et vœux à émettre; 3) causerie sur la boulangerie; 4) conférence par M. Depressaux, avocat-conseil. Sujet : Les influences de la guerre et des contrats.

Bibliographie. — « Feuilles Epar », de M. Maurice de Broeyer. Brochure de 64 pages, 80 impr., Bédard-Editeur, en vente dans toutes les librairies, à 60 centimes. Les quelques centes répartis sous le titre « Feuilles Epar » sont, tantôt l'expression d'une réalité tendrement mélancolique, tantôt celle d'un idéal pompeusement paré des couleurs chatoyantes d'une imagination neuve et ardente.

Les succès réservés aux comtes de M. de Broeyer a dépassé les espérances, et c'est la meilleure preuve que le jeune auteur a su conquérir les sympathies du public.

Les vols. — On a volé au préjudice de l'épouse V..., rue d'Enfer, 51, 2 kilos de sucre enfermés dans un coffre.

Vol au préjudice de Mme Vve D..., rue de Solennes, une sacoche de cuir contenant 30 marks.

La nuit dernière, on a volé dans un salon de coiffure, rue Tê-de-Bouff, un corsage d'une valeur de 40 francs, une paire de bottines, un drap de table, un fer à repasser, etc., tout appartenant à M..., Valentin.

Etat civil. — Du 27 juin : Naissances : 2 filles.

Décès : Hommes : Jean-Pierre Hermesse, armurier, 62 ans, rue du Boquet, 55, veuf Scollès; Louis Ruel, sans prof., 77 ans, rue Darré-Potiers, 49, veuf Dewaeghe.

Femmes : Joséphine Cornet, ouvrière en soie, 19 ans, rue St-Laurent, 51, célibataire.

TILLEUR

A la suite des récents orages, la place de la Gare fut envahie par les eaux et devint impraticable. La commune vient de faire procéder au débarras des vases et à la restauration des locaux tels qu'ils étaient jadis.

Vol. — La police a mis en état d'arrestation un individu reconnu coupable d'un vol d'un portefeuille contenant 53 marks, appartenant à Mme X..., négociante dans la commune.

HUY. — Les vols. — La nuit dernière, des individus se sont introduits dans une étable attenante à la maison de M. Gonthier, au hameau d'Aireffo (Marchin). Ils y ont dérobé trente poules et un gros porc qui fut dépecé non loin de là.

De nombreuses présentations ont eu lieu les jours derniers : Jules H., chausseuse des Forges, est l'auteur de vols commis à Marchin, les perquisitions ont amené la découverte des objets du délit.

RAVITAILLEMENT. — A Grivegnée. — La semaine prochaine, on vendra au magasin de la rue Haute-Vas, du sirop allongé à 65 centimes les 400 grammes. Les membres des coopératives sont exclus de cette distribution. Cubes pour bouillon à 15 cent. les 3 pièces. Saucissonnerie à 1 fr. 30 le verre. Café Lupin et Labos à 1 fr. 35 et 1 fr. 30. Oranges de 45 à 1 fr. 60 le paquet. Vin blanc et rouge à 45 cent. le litre. Savon de toilette à 1 fr. 40 et 2 fr. 25 la boîte. Ouzette à 15 centimes. Mine de plomb à 15 cent. les 2 paquets.

A Hermet. — Le comité de l'alimentation vient de modifier les heures d'ouverture des bureaux de pain comme suit : de 9 heures du matin à 5 h. de l'après-midi, au lieu de 7 heures à 10 heures du matin. Enfin, les personnes qui le désireront pourront avoir la ration pour le lendemain.

LA VIE EN PROVINCE

ANVERS. — Mouvement du port. — Arrivages du 26 juin : 4 steamers, 3 remorqueurs, 2 bateaux-moteurs, 34 allèges.

Départs du 26 juin : 3 steamers, 6 remorqueurs, 4 bateaux-moteurs, 32 allèges.

Le minervat dans les écoles officielles. — On a parlé, ces temps derniers, d'une réduction possible du minervat dans les écoles communales, l'Athénée Royal et l'Ecole moyenne de l'Etat.

Nous apprenons que cette information n'est pas confirmée. Il est question, au contraire, de faire rattraper aux écoliers le temps perdu par la fermeture des écoles cet hiver.

Les vacances seront réduites; elles commenceront le 29 juillet et dureront jusqu'au 3 septembre prochain.

Etat civil. — Déclarations de décès du 26 juin : Naissances. — 2 garçons, 4 filles.

Sexe masculin : 70. M. J. Misonnet, plombier, 76 ans, veuf de M. Peeters, rue des Roses, 7. M. Kermans, sans prof., 72 ans, rue Waelhol, 99. P. D'hooghe, journalier, 59 ans, rue Saint-Antoine, 3. A. Mathiesen, boulanger, 68 ans, époux de M. A. Snoeckx, rue Van Schoonbeek, 65. J. De Boeck, sans prof., 81 ans, époux de P. Boschert, rue de l'Escaut, 25. J. Schram, diamantaire, 44 ans, époux de M. De Want, rue du Commerce, 11.

Sexe féminin : R. Van Leemputten, 64 ans, ép. de M. Dumoulin, rue de la Paroisse, 2. M. H. Land, 37 ans, époux de J. Van Tielens, rue Nationale, 151. J. Beelen, 39 ans, époux de E. Lanters, Marché Saint-Jacques, 74. M. De Cock, sans prof., 18 ans, à Gand; M. Kock, sans prof., 24 ans, rue Bogaerde, 41; M. Hoppenbrouwers, sans prof., 25 ans, rue Joseph-Lies, 3.

1 mort-né.

CHARLEROI. — Faits et méfaits.

La nuit dernière, les agents de patrouille à Pironchamps ont surpris quatre individus qui, à leur vue, ont pris la fuite, en abandonnant un sac renfermant deux courroies en cuir de 10 m. 60 et 9 m. 50 sur 36 mm. de largeur et 2 mm. d'épaisseur. Les policiers qui s'étaient lancés à leur poursuite essayèrent deux coups de feu. De l'enquête immédiatement ouverte, il résulte que ces courroies avaient été volées peu de temps avant au puits n. 8 des Charbonnages du Gouffre, au moyen d'escalade et d'effraction. On suit une piste sérieuse qui aboutira, espérons-le, à l'arrestation des coupables de cet audacieux méfait.

Un individu de mauvaise vie, qui occupe une chambre garnie rue Charney, à Charleroi, réussit à attirer chez lui un gamin d'environ 16 ans, Hubert M., de Wanfercée-Baulet, qui était porteur d'une somme rondelette. Le sinistre malfaiteur, sous menaces de mort en lui mettant un poignard sur la gorge, se fit remettre une somme de 200 marks. Le jeune homme, plus mort que vif, vint conter sa mésaventure à la permanence de police. Peu après, le gredin, un nommé Zénon B., de Le Camphin, était appréhendé et écroué à la disposition de M. le juge d'instruction Van Damme. Comparait devant M. le juge de paix B., qui se trouvait en état de vagabondage, s'entendit condamner sur-le-champ à 2 ans de séjour à Hoogstraeten, en attendant sa comparution devant les magistrats chargés d'instruire l'affaire d'extorsion d'argent que nous rapportons ci-dessus.

A Dampremy, l'avant-dernière nuit, des voleurs qui s'étaient introduits dans la remise de M. Léopold Dubois, rue du Châteaud'Eau, ont égaré deux brebis, les ont dépecées et ont disparu en abandonnant les dépouilles. Les brebis, valant 450 francs, avaient été acquises peu de temps auparavant.

A Gosselies, M. Lavry, fermier, rue de l'Abreuvoir, est venu se plaindre qu'on lui avait volé la nuit du 23 au 24 courant, une jeune breuf d'un an qui se trouvait en pâture.

MARCHE-LEZ-EGAUSSINNES. — Les vols. — Malgré l'augmentation de la police locale, des vols continuent à se commettre dans les champs où l'on prend des choux, navets pour les repiquer ailleurs, du trèfle et d'autres plantes pouvant alimenter les animaux.

Il serait temps que les voleurs puissent être mis dans l'impossibilité de satisfaire leur mauvais instinct. Il appartient à la police de redoubler d'ardeur et de vigilance.

Bouchérie communale. — On a mis cette semaine une génisse en vente : ce fut un fiasco, car à peine 20 kg.

de viande ont été vendus. La vente se faisait à des prix supérieurs à ceux des bouchers. Alors !

NAMUR. — Disparu retrouvé. — Le petit Léon Stumont, de Tarnines, dont nous avons annoncé la disparition, a été retrouvé et a réintégré le domicile paternel.

Marchés aux bestiaux rétablis. — Les marchés aux bestiaux peuvent à nouveau être organisés dans toute la province de Namur.

Huit mois dans l'eau. — Le corps de M. Louis Einmal, restaurateur à La Pairelle-Wépion, qui était tombé accidentellement dans la Meuse, le 25 octobre 1916, eût dû être repêché à Vaz, après une immersion de près de huit mois.

Visite apostolique. — Mgr T. L. Heylen, évêque de Namur, a reçu il y a quelques jours la visite de Mgr Locatelli, nonce apostolique à Bruxelles.

Le représentant du Pape a visité de nombreux établissements religieux et s'est occupé spécialement de questions professionnelles, industrielles et scolaires.

Disparition. — On signale de Wanfercée-Baulet, la disparition de M. Tronze, âgé de 20 ans, demeurant chez ses parents, rue de Cortil, 48.

En correctionnelle. — Pour avoir versé du poivre falsifié par addition de 75 p. c. de farine de légumineuses, un sieur Thomas Marcel, négociant en denrées alimentaires, demeurant à Namur, a été condamné à 50 francs d'amende.

Plusieurs commerçants de la ville qui avaient acheté de bonne foi cette mixture et l'avaient revendue à leur clientèle, ont été éclopés chacun de 30 francs d'amende.

au Théâtre

PALAI DE GLACE. — Amos Sauvages. — La pièce du mime Severin Mars et de Mme Camille Clermont qui fit en professionnelle, autrefois, du théâtre, était un premier pour les bruxellois; il nous avait été donné de la lire dans « Comédies », mais il ne nous en était pas resté à l'esprit un souvenir particulièrement vivace. La chose importait peu. Il faut aux œuvres théâtrales l'opinion de la scène, le livre ne leur vaut rien, elles s'y comportent un peu à la façon de ces brillantes papillons dans la boîte de l'ontomologiste. Aussi attendons-nous, non sans curiosité, cette œuvre due à deux artistes pour qui le métier théâtral ne devait à coup sûr plus avoir de secrets. Amos, avouons-le, charme, émeut, autant que nous l'avons espéré. Je dois à la vérité de dire que nous « Amos Sauvages » est une pièce qui vise à l'originalité; les auteurs, on s'en aperçoit sans peine, ont voulu s'éloigner des sentiers battus, ils ont voulu braver les clichés et les lieux communs; ils ont voulu, en un mot, faire du théâtre, et non pas du spectacle.

Amos Sauvages a été d'autant plus favorablement accueilli au Palais de Glace que la troupe du Théâtre Volant renforcée par la circonstance de Mlle Yvonne Georges avait donné de l'œuvre de M. Severin Mars et de Mme Camille Clermont une interprétation vraiment vibrante.

J'ai déjà signalé plusieurs fois le jeu simple et naturel de Mme Amos-Maria Teller. Cette excellente comédienne s'est surpassée cette fois encore dans un rôle écrit à sa taille d'épouse aimante et trompée. Mlle Yvonne Georges faisait Christine. Elle apporte à la composition de ce personnage ses qualités d'émotion et de charme qui sont la caractéristique de son jeune talent. Aussi, son succès personnel fut des plus vifs et des plus mérités. Une ample maison fleurie la fit au baiser final du rideau. Signaux aussi Mlle Claire Gérard, parvenue dans un rôle malheureusement bien court. De côté des hommes, signons Dhermann, comédien de grand style, absolument impeccable et trop modeste à notre humble avis. Signons V. Sternon, comédien remarquable et dont les efforts ne passent pas inaperçus, et Fernand Crommelynck, le si artiste directeur du Théâtre Volant, à qui vont toutes nos sympathies.

Charles DESBONNETS.

LA VIE THEATRALE

On nous prie de rappeler à nos lecteurs que la billette de la grande tombola populaire d'alimentation au profit d'œuvres nationales sont en vente au prix de 10 centimes : A l'exposition principale des lots, 31, rue de la Montagne; à la Patissierie du Financier, 70, rue Neuve; à la maison Félix Patin, 101, boulevard Ansapach; à l'agence Rosel, 68; Marché-aux-herbes; à la Patissierie Van de Wiele, 35, rue St-Catherine; à la Patissierie Van Hille, 38, Vieille-alle-àux-Bûches; aux Magasins Victor Weygerts, 41 à 47, boulevard Ansapach, ainsi que dans les principaux établissements et magasins du centre de la ville.

NÉCROLOGIE. — Mlle Adélaïde Castadot et M. François Castadot ont la très grande douleur de faire part de la perte de leur frère bien-aimé.

Monsieur Joseph CASTADOT, négociant, décédé à Uccle, avenue du Prince-Orange, 8, le 25 juin 1917.

Les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité. (15751)

Bouche communale. — On a mis cette semaine une génisse en vente : ce fut un fiasco, car à peine 20 kg.

SPORTS

AVIRON. — LES 15 SPORTS D'ETTERBEEK SPORTIF. — Le Cercle Etterbeek Sportif a fait disputer dimanche dernier la huitième épreuve de son tournoi de 15 sports qu'il organise en faveur de ses membres. Cette épreuve qui consistait en une épreuve d'aviron s'est disputée sur le lac de la Dyle contre la Dyle. Voici les résultats : 1. Christiaens, Georges; 2. Derycke, Albert; 3. Deppe, Arthur; 4. Broquel, Georges; 5. Kamps, Charles; 6. Lecomte, Albert; 7. Marmont, Louis; 8. Graus, Constant; 9. Lagrange, Léopold; 10. De Groot, François; 11. Strobant, Auguste; 12. Kure, Gabriel; 13. Denis, Louis; 14. Lile

Chronique Judiciaire

COUR D'APPEL DE BRUXELLES

Affaire Louquin

Le prononcé de l'arrêt a dû être reporté à huitaine par suite du mauvais état de la santé d'un des honorables membres du siège.

On se souvient que lors de l'affaire Dor, le même incident se reproduisit deux fois.

COUR D'ASSISES DU BRABANT

Nous aurons cette fois une « session blanche ». Ce n'est pas qu'il n'y ait point d'affaires à l'audience; il y en a au contraire quelques-unes, mais jusqu'à présent aucune n'est en état d'être examinée.

Est-ce que, par hasard, il y aurait quelque chose de détrequé à la machine judiciaire?

TRIBUNAL CIVIL DE BRUXELLES

Revue des référés

Le manque de la procédure

Qui s'y frotte s'y pique!

Prenez part à la lutte courtoise, un avocat n'est pas un agneau.

Il a été de débats au point de compétence, question toujours délicate.

L'avocat représente le demandeur qui sollicite l'exécution du titre basé sur la procédure jusqu'à présent qu'il aura été statué sur l'incident par le juge du fond devant lequel le litige est également instruit.

L'avocat présent à la barre pour le défendeur sollicite un moyen de fin de non-recevoir du déféré en question, se fondant sur cette circonstance qu'il n'y a pas, il est vrai, d'illégalité dans l'espèce, mais que la loi sur la compétence attribue au juge au principal le soin de vider les incidents qui viennent s'y greffer. Il demande donc une ordonnance d'incompétence.

ARGUS.

Chronique des Assurances

Les sociétés d'assurances sont, en général, des entreprises commerciales. Rarement ces institutions sont fondées sur les principes de pure mutualité, bien qu'en Allemagne, en Suisse et en France, des organismes puissants sont tellement appréciés du public pour leur caractère strictement mutuel, à l'exclusion de toute idée spéculative, qu'ils y tiennent encore très victorieusement aux grandes compagnies anonymes à primes fixes. Mais celles-ci résistent en somme partout avec un succès plus ou moins prononcé, grâce au mirage des résultats financiers obtenus. Logiquement, ceux-ci devraient avoir pour effet d'éloigner les assurés puisque c'est à leur seul détriment qu'ils sont produits; mais c'est le contraire qui a lieu: le mirage de la fortune attire la foule comme la lumière éblouissante d'une villa au bord du fleuve attire au mois d'août des tourbillons d'éphémères.

C'est ainsi que nombre de Bruxellois aussi prétentieux que naïfs, s'en vont porter leurs richesses directement au guichet de certaines compagnies qui leur accordent la remise de la première année. « Ma prime annuelle étant de 20 francs, me dit l'un d'eux d'un air triomphant, j'ai bien gagné ma journée. Ce loué de bénéfice fera aussi une bonne figure dans la poche de mon gilet que dans la porte-monnaie d'un agent d'assurances. »

— En êtes-vous bien sûr? lui répond-je. Laissez-moi donc jeter un coup d'œil sur votre contrat.

Et je pus constater que ce malin propriétaire avait souscrit une police dont la prime était surfaite de 40 p. c., c'est-à-dire que les risques assurés pouvaient être garantis parfaitement, moyennant une prime de 12 francs par an; mais je ne parvins pas à faire entendre raison à cet endurci qui ne put comprendre la petite opération suivante:

La prime étant majorée de 8 francs, c'était donc, pour une durée de 10 ans, une perte de 80 francs sur laquelle, il est vrai, il lui était accordé généreusement une ristourne de 20 francs, soit en définitive une perte sèche de 60 francs.

Mission des agents-incendie

Les compagnies, notamment, dans les villes ou bourgades, voire même dans les villages d'une certaine importance, des agents généraux ou principaux qui ont pour mission de rechercher, solliciter et recueillir les assurances, de transmettre les propositions à la direction générale, de faire signer par les sous-proposants les polices régulières au siège social ou à la succursale; d'encaisser le montant des primes sur quittances délivrées par l'administration; de s'adjoindre des correspondants ou sous-agents chargés de les secondar dans la recherche des affaires en vue de ne laisser exploiter aucune localité de la circonscription dévolue à l'agent général; de représenter la compagnie en justice de paix pour ce qui concerne le recouvrement des primes en retard; enfin, de soigner les intérêts de la société en cas de sinistre, et cela toujours en observant fidèlement les instructions reçues de la direction.

Les agents généraux ne doivent jamais perdre de vue que de leur manière d'opérer dépendent les succès ou les revers de l'entreprise. C'est donc en toute confiance que les compagnies se reposent sur le dévouement et la prudence de leurs mandataires; elles comptent fermement qu'ils apporteront dans leurs rapports avec elle toute la loyauté et la prudence nécessaires, notamment en ce qui concerne les garanties morales et matérielles à exiger de ceux qui proposent des assurances.

Les garanties morales sont: l'ordre, la probité, une situation financière non obérée ou la prospérité du commerce ou de l'industrie auxquels se rattachent les risques à couvrir.

Les garanties matérielles sont: la nature et l'âge des constructions, leurs dispositions intérieures ou extérieures, leurs contiguités, les dangers propres à l'industrie ou au commerce exercés, en un mot, tout ce qui est susceptible d'être pris en considération pour se faire une idée exacte de la gravité du risque au point de vue des chances d'incendie qu'il présente.

Lorsque des bâtiments sont destinés à être démolis; lorsqu'ils sont dans un état de vétusté ou de délabrement qui les rend dangereux par l'intérêt du propriétaire à en soustraire la complète destruction par le feu; lorsque, par des constructions ou distributions vicieuses, un mauvais voisinage, un amas de matières combustibles ou toute

autre cause, ils paraissent présenter des risques trop graves, l'agent ne doit pas hésiter à refuser l'assurance. Pour le moins, se retranche-t-il derrière la décision de l'administration centrale.

D'un autre côté, les agents doivent se montrer d'une rigide sévérité dans l'acceptation d'assurances proposées par des personnes d'une probité douteuse, ou qui ont une tendance à exagérer la valeur des objets à assurer.

En résumé, l'agent doit avoir à cœur de contribuer à la prospérité de sa compagnie en veillant jalousement à ce qu'elle ne soit pas frappée de sinistres imputables à son manque de clairvoyance. C'est en travaillant sans cesse avec ce sentiment de loyauté distinctif qu'il gagera l'inaliénable estime de sa société, en même temps que la considération du public.

CIERRAGUS.

Correspondance

M. L., à Charleroi. — En effet, j'ai pu constater que, depuis quelque temps, il se produit assez bien de demandes en actions de la « Métropole Anversoise ». Je publierai prochainement une étude complète sur cette société dont le public s'occupe beaucoup en ce moment, à l'occasion de son augmentation de capital.

Chronique Financière

BOURSE OFFICIEUSE DE BRUXELLES

28 juin 1917. — C'est encore l'indécision qui domine dans la plupart des groupes. Comme les jours précédents, c'est le comité paritaire charbonnier qui est le plus activement travaillé et le mieux disposé.

Nos rentes et lots de villes ne présentent encore que de légères modifications; notre Rente est plutôt offerte aujourd'hui.

Voici les cours pratiqués :

28 Juin 1917	Dern. cours	Plus haut	Plus bas
Rente Belge 3 %	101 75	101 75	101 75
Bons du Trésor 4 % 1917	101 75	101 75	101 75
Bons du Trésor 4 % 1918	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1918	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1919	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1920	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1921	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1922	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1923	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1924	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1925	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1926	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1927	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1928	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1929	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1930	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1931	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1932	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1933	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1934	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1935	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1936	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1937	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1938	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1939	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1940	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1941	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1942	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1943	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1944	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1945	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1946	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1947	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1948	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1949	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1950	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1951	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1952	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1953	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1954	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1955	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1956	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1957	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1958	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1959	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1960	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1961	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1962	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1963	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1964	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1965	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1966	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1967	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1968	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1969	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1970	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1971	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1972	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1973	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1974	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1975	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1976	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1977	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1978	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1979	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1980	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1981	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1982	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1983	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1984	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1985	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1986	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1987	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1988	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1989	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1990	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1991	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1992	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1993	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1994	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1995	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1996	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1997	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1998	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 1999	101 75	101 75	101 75
Cong. Laitiers 3 % 2000	101 75	101 75	101 75

Le marché des obligations industrielles garde une certaine amplitude encore. Nous notons de la reprise à 402 1/2 en Banque Belge de Chemins de fer 3 1/2 p. c., probablement à la suite du rachat de titres sortis au tirage. Vu le faible rendement de cette valeur, nous pensons qu'elle peut être vendue à ce prix et avantageusement remplacée par des obligations non moins solides et d'un revenu plus élevé.

Nous rencontrons, d'autre part, les cours de 410, 415 en 4 p. c. Tramways de Liège; de 20, 22 en 5 p. c. Tillis de 360 fr. de 495 en 5 p. c. Aumetz; de 475 en Gaz Belge 4 p. c. mai nov., et de 250, 247 1/2, 245 en 5 p. c. Industrielle du Levant. Il y a toujours des demandes en 5 p. c. Tramways de Lombardie et Romagnes à 472 1/2; en 5 p. c. Economiques en Catalogne à 473; en 5 p. c. Tramways Toscans à 460; en 5 p. c. Carabinier 487 1/2; en 5 p. c. Varvaropol à 490, et en 5 p. c. Glaces de Bohême à 485.

Peu de chose encore à dire des actions bancaires. La Banque Coloniale, mal disposée hier, reprend à 40, 37 1/2, et jusque 43 3/4 en capital, et à 10, 9 1/2, et jusque 12 1/2 en dividende. En part hypothécaire d'Egypte, on cote 65, 70, 75.

Les valeurs de transports se soutiennent assez bien. La fondatrice Chemins de fer du Congo fait encore 3890; les Tramways d'Astrakhan sont mieux à 125, 130 en capital, à 72 1/2, 75, 77 1/2 en dividende, et la dividende Espagne Electriques s'améliore à 56, 56 1/2, 57, 57 1/2. Nous relevons, d'autre part, la dividende Bangkok à 44; la capital Bialystok à 30, 35; l'ordinaire Liégeois à 235, 230; l'ordinaire Madrid, Espagne à 135; la dividende Palerne en avance à 11, 12; la pr. Tramways et Electrique en bonne voie à 89, 90, et la dividende de Véroine à 140.

Au compartiment sidérurgique, le calme le plus parfait continue à régner. On cote 710 en fondatrice Baume-Marpent, et 60 en fondatrice Ateliers de Jambes, et c'est tout.

Les titres charbonniers continuent à rester l'attention par leur bonne allure. La capital Bois de Saint-Ghislain bouge peu à 53, 55, 57; le Carabinier est lourd à 795; les Charbonnages Belges sont discutés à 377 1/2, 382 1/2 en capital, à 175 en jouissance, et la Concorde est indécise à 1525, 1515, mais on est bien en Grand. Conty de 455 à 480; en Ham-sur-Sambre à 430; en Houillères-Unies à 762 1/2, 765; en Kessales à 1515; en La Louvière-Sars à 242 1/2, 237 1/2, 240; en dividende Laura à 1180, 1185, 1190; en privilège Nord-Flénu à 205; en Petit-Try à 1315; en ordinaire Prokhorov à 187 1/2, 185, 190; en Rieur du Cour à 570, 565; en Triou-Raisin à 1285, 1275, et en Willem-Sophia qui repique à 1515, 1512 et jusque 1555.

Les petites rubriques font preuve de peu d'activité. Mines de Fer de Baccarès 118 3/4; Mines Réunies bien disposées à 180, 182 1/2; dividende Nitrates 35, 32 1/2; ordinaire Phosphates de la Malgogne 72 1/2; Rouina 310, 307 1/2, et Prod. d'Acier B en avance à 87, 84, 86 1/2.

Capital Eaux de San Antonio 72, 72 1/2; Avenir Italien 20; ordinaire Rouvray 100; privilège Industrielle du Levant 247 1/2, 245; ordinaire 95, 92 1/2, 90; Carrières Wincoq 50, 52 1/2, et ordinaire Céramique Now 72 1/2, 72.

Les valeurs coloniales font plutôt des efforts pour se maintenir. Voici les cours tels qu'ils ont été pratiqués: Dividende Com. minières 29; Compagnie Congo Belge 95; Kasai 80, 79 1/2 à 80 1/2; ordinaire Kasai 2920 à 2900; capital Luki 27, 27 1/2, 26 1/2; capital Simkat 91, 92; capital Union Minière 1730; Tanganyika 125, 124 1/2 à 125 1/4, oblig. 232 1/2, 225.

On se modifie peu en valeurs caoutchoutières, sauf en Sélégour, qui s'améliore à 470, 465, 462 1/2, 460.

Les autres valeurs du groupe Hallet cotent: Capital Fauconnier 475, 485, fondatrice 460; Hévéa 290; capital Annamites 135; capital Hallet 242 1/2, 245; fondatrice 550, 560; capital Mopoli 180, 181, et Songoel. Lipoon 522 1/2, 525, 530.

Capital Java 172 1/2, 175, 177 1/2; fondatrice 1150, 1155; 10e fondatrice 110; Kaliteng 59, 50 1/2; Kasai 80, 79 1/2, 80, 80 1/2; capital Simpang Kim 1180, 1185, fondatrice 850, 860, 875; fondatrice Simpang Kanan 725, 730, 735; Sennah Rubber 74 1/2 à 77, et Zuid Pranger 210.

Les tendances sont assez irrégulières en valeurs diverses. Les Brasseries de l'Etoile reviennent en arrière de 73 3/4 à 67 1/2; la capital Carthousses Russo-Belges se maintient à 140; la capital Courroies Lechat se retrouve à 510; la capital Floridienne se bien à 440, 445, 450; la fondatrice s'améliore à 160, 165, 170; la privilège Moulins des Trois-Fontaines est ferme à 300; l'oxydrique est lourde à 148 3/4, 147 1/2, 146 1/4, et les Papeteries de Savenhem progressent à 1425.

Au groupe pétrolier, les cours ont bonne contenance: capital Borsylow 70, 71, 68; privilège Grosnyi 2975; ordinaire 2720; dividende Nafka 260; dividende Pétroles de Roumanie 192 1/2, 195; privilège Ruston-novice 250, capital 65, 70, et fondatrice 80.

En valeurs Sucrerie, les cours n'offrent pas grands changements: Sucrerie Européenne capital 102, 101, 102 1/2, 103, fondatrice 89, 88 1/2; capital Sucrerie Ind. Belge 565 à 560, dividende 175 à 179; capital Sucreries Saint-James 145, 142 1/2, et fondatrice 302 1/2, 300, 297 1/2, 301 1/4.

Un peu d'indécision encore au groupe égyptien. La Rapid Mines se maintient à 140 (Nitrates Ralls hier 400, 402 1/2); l'Argentine est lourde à 45, 45, il en est de même de la Barcelona à 120 1/2, 120.

Au groupe égyptien, nous notons la capital Agricole Egypte à 260, 265; la dividende à 222 1/2, 220; la fondatrice Allotment à 29 1/4; la capital Garbier à 55; la capital Entrepris à 162 1/2, 160; la dividende à 145; la capital Hélioipolis à 147 1/2, et la dividende à 215.

On est ferme en Central Catalan (action) à 65, 70; en Brazil Ralls à 235 jusque 255, mais en Porto-Rico on se tasse de 168 1/4 à 162 1/2. La Dyle et Bacalan privilège est soutenue de 825 à 835, et l'ordinaire s'inscrit à 825, 820, 830, 815, 827 1/2.

Ligure Toscana active à 275, 273 3/4, 272 1/2; Tramways de Bucarest (soc. rom.) 250; Ville de Bakou 5 p. c. 448 3/4; Dnieprovienne 2850, 2875, et Lots Tures 237 1/2.

C. DEBEURS.

BOURSE OFFICIEUSE D'ANVERS

27 juin. — Les valeurs caoutchoutières sont parvenues à se redresser, chose inattendue vu la faiblesse d'hier. Les valeurs internationales maintiennent leur bonne allure; les continentales sont peu travaillées.

Belge 3 p. c. mai, 73 1/2 à 74 1/2; Belge-Anglais, et à 82 1/4; Anvers 1917, 86 1/2 à 87 1/2; Anvers 1903, 69 1/4 à 70 1/2; Bruxelles 1905, 72 1/2.

Les fonds belgiques continuent à être bons cours et les argentiers restent fermes.

Cédulae nov., 101 à 111, Argentine 4 1/2 1911, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1912, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1913, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1914, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1915, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1916, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1917, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1918, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1919, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1920, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1921, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1922, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1923, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1924, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1925, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1926, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1927, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1928, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1929, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1930, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1931, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1932, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1933, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1934, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1935, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1936, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1937, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1938, 93 1/4 à 94 1/4; Argentine 4 1/2 1939, 93 1/

BOURSE DE LONDRES

26 juin. — Les affaires ont été calmes et la tendance ne peut être qualifiée.
 Consolida 3 1/2 p. c. 54 3/4; Brésil 4 p. c. 100, 77 1/4; Japon 5 p. c. 188, 77 1/4; Espagne 4 p. c. 188, 77 1/4; Ind. 4 1/2 p. c. 188, 77 1/4; Rio 4 1/2 p. c. 188, 77 1/4; Chile 4 1/2 p. c. 188, 77 1/4; De Beers 4 1/2 p. c. 188, 77 1/4; Rand Mines 3 3/8.

COURS DU CHANGE A AMSTERDAM

	27 Juin	26 Juin
100 florins	11 50	11 50
100 francs	34 15	34 15
100 marks	42 30	42 25
100 couronnes	11 15	11 15
100 pesetas	21 85	21 85
100 lire	30 80	30 80
100 roubles	78 80	78 80
100 dollars	2 4225	2 4175

COURS DU CHANGE A BERLIN

	27 Juin	26 Juin
100 marks	275	275
100 francs	188 75	188 75
100 couronnes	188 75	188 75
100 pesetas	188 75	188 75
100 lire	188 75	188 75
100 roubles	188 75	188 75
100 dollars	188 75	188 75

METALLS

	26 Juin	25 Juin
Or comptant	180	180 50
Or 3 mois	180 50	180 50
Argent comptant	142 180	142 180
Argent 3 mois	142 180	142 180
Plomb comptant	240	240
Plomb 3 mois	239 1/2	238 7/8
Plomb comptant	30 50	30 50
Plomb 3 mois	30 50	30 50

CHARRONNAGES

DE HATTIGNIES SUR RHUR

L'assemblée du 27 courant, présidée par M. le baron Janssen, a approuvé, sans observation aucune, le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice 1916-1917, qui solde par un bénéfice de 12,712 fr. 34, reportés à nouveau.

MM. Kersten et Cousin ont été réélus par acclamation en qualité d'administrateurs.

CHEMINS DE FER DU NORD DONETZ

La société répartit un dividende de 13 roubles, contre 20 roubles l'an passé.

Cette réduction de répartition est due à l'augmentation sensible des dépenses d'exploitation.

SERVICES URBAINS

En présence des difficultés de communication, le Conseil s'est réuni dans l'impossibilité de dresser le bilan et le compte de profits et pertes du dernier exercice. En conséquence, et comme les années précédentes, l'approbation des comptes est remise à une date ultérieure.

MM. Van Gelder, administrateur, et M. Caben, commissaire, ont été réélus par l'assemblée de mercredi.

SUCRIERE EUROPEENNE

ET COLONIALE

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, l'assemblée générale de cette société, tenue le 2 juin courant, a approuvé à l'unanimité le rapport du Conseil, ainsi que les comptes provisoires qui lui ont été présentés, et a réélu par acclamation des membres sortants du Conseil.

Cette réunion a donné également à M. Stouff, administrateur qui la présidait, l'occasion de faire de très intéressantes déclarations, notamment en ce qui concerne les Sucreries Saint-Jean.

La direction en Belgique de cette dernière société se trouve, comme on le sait, privée de nouvelles de son siège d'exploitation, et c'est ainsi qu'aucun bulletin de production n'a plus été reçu depuis la dernière assemblée des Sucreries Saint-Jean.

Pour cette même raison, il n'a pas été possible de donner des renseignements précis sur l'éventualité d'une augmentation du capital de cette société.

D'autre part, il est exact que la sucrière ne possède plus de parts de fondateur de sa filiale, celles-ci ayant été réalisées en 1912 au prix de 110 francs. C'était donc, à l'époque, une opération avantageuse, car en ne pouvait prévoir la prospérité actuelle de la société dans une aussi large acception, malgré les belles perspectives qu'elle offrait déjà à ce moment. Cette prospérité s'affirme de plus en plus, à tel point que Saint-Jean a pu déjà rembourser à la Sucrerie 200,000 francs sur les 345,432 fr. 97 centimes qu'elle lui devait à l'époque du dernier bilan, et cela, en dehors d'autres dettes plus onéreuses qui, elles aussi, ont pu être acquittées.

Au demeurant, si cette année Saint-Jean remboursera ce qu'elle doit encore à la Sucrerie, il serait possible que les actionnaires de cette dernière pourraient envisager l'éventualité d'une distribution de dividende. Il est vrai que, d'un autre côté, on peut également prévoir que le groupe de la Société Saint-Jean qui travaille à Porto Rico pourrait envisager la possibilité de s'intéresser dans une autre affaire dont la société retirerait des avantages plus grands que ceux qu'offrirait la distribution d'un dividende.

On ne doit nullement se perdre de vue qu'un bilan closé au 31 décembre 1913, les 23,778 actions Saint-Jean figuraient dans le portefeuille de la Sucrerie pour 23,871,12 francs. Or, actuellement, ces mêmes titres dépassent 140, et le dernier mot semble être pas dit dans cette voie.

De toutes façons, le Conseil de la Sucrerie Européenne envisage la situation actuelle de la Société de Saint-Jean comme excellente et semble avoir la plus grande confiance dans son avenir.

Avant de lever la séance, M. Sergeys, secrétaire, a communiqué que le domaine africain de la Sucrerie offrait d'excellentes perspectives, particulièrement en ce qui concerne l'exploitation des richesses forestières. Celles-ci sont énormes et d'une manutention relativement aisée, puisqu'elles se trouvent à proximité du chemin de fer du Mayombe. Le bois est excellent pour les chemins de fer, et même en partie pour l'ébénisterie. Le domaine congolais qui vaut 1,800,000 francs, est porté au bilan pour 1 franc, et son exploitation rationnelle, un moment retardée, est assurée d'être fructueuse en raison des gros besoins de bois que la guerre a créés.

L'avenir se présente donc dans des conditions qui n'ont jamais pu être envisagées avec confiance.

CAIRO HELIOPOLIS

On annonce que The Cairo Electric Railway and Heliopolis Oasis Company, a réalisé avec un capital de 50 millions de francs, un bénéfice net de 1,905,032 francs, qui a été reporté à nouveau après déduction des intérêts aux obligations.

AVIS AUX ARCHITECTES, ENTREPRENEURS ET INDUSTRIELS

Bureau d'Etudes de Constructions en Béton armé "CHAPPAT", FONDÉ EN 1910

Institution unique en Belgique.

Personnel technique composé exclusivement d'ingénieurs spécialistes diplômés. Nous ne soumettons pas et n'exécutons pas. Le choix de l'entrepreneur est laissé au client.

INITIATION DU PERSONNEL OUVRIER

PROJETS — CONSEILS — DEVIS — PLANS D'EXECUTION ET DIRECTION

Nous étudions dès à présent toutes constructions à ériger après la guerre

Demandez nos RÉFÉRENCES en Charbonnages, Ouvrages d'art, Brasseries, Verreries, Manufactures et Usines de tous genres.

26, Avenue Jean Volders, BRUXELLES. de 9 à 12 et de 2 à 6 heures. 179

100 à 150 francs par semaine seront gagnés par personne de la province, par la vente d'un article de première nécessité. E. De Backer, 10, rue Jules Van Praet. 50

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

Vient de paraître :

L'Enfant du Onzième

édité en huit grandes pages de lecture, contenant le ROMAN COMPLET pour 20 CENTIMES.

Le Magasin Littéraire qui a entrepris cette publication, sous les auspices des Éditions F. D. se propose d'éditer une nouvelle feuille de six ou huit pages par quinzaine. Les ouvrages publiés seront soumis à un choix judicieux, ils doivent répondre au goût du jour et seront choisis parmi les auteurs les plus appréciés.

Demandez

aujourd'hui même à votre marchand "Le Magasin Littéraire" contenant le premier roman publié L'Enfant du Onzième. Ce roman, tout d'actualité, contient des récits des plus intéressants de faits de la grande guerre, de nombreux épisodes vécus et historiques. Il plaira sans aucun doute à chacun. Se hâter de l'acheter chez les libraires et dans tous les kiosques à journaux.

P. VAN HECKE

Fonds publics, 1, rue Saint-Géry, 1.

SPECIALITE de val. caoutch. et titres non cotés. Achat et vente de toutes les val. du groupe HALLET. RENS. GRATUITS.

Memento de l'Actionnaire

ASSEMBLÉES ANNONCÉES

4 juillet

Les Tramways de Bruxelles. — A 12 h., rue de Naples, 46-48, Ixelles.

Compagnie Belge du Bi-Métal. — A 3 h. 30, avenue Louise, 392, Bruxelles.

Fonderies Verviétoises. — A 3 h., quai de la Vedre, Verviers.

Vente par huissier

HOTEL DES VENTES

13, place de Londres, à Ixelles

PAR SUITE DE DECES

Vente aux enchères publiques d'un

Splendide Mobilier d'Art

Lundi 2 juillet 1917, à 1 h. 1/2 après-midi, en une seule séance, par ministère d'huissier et par les soins et sous la direction de l'Hôtel des Ventes, 13, place de Londres, Ixelles, vente aux enchères publiques d'un splendide mobilier d'art, venant d'un hôtel (Quartier Louise).

Meubles anciens, canapé cuir, piano, salle de bain, tableaux, salon Louis XV (Aubusson véritable), salle à manger, chambre à coucher, fumoir acajou, tapisseries (Gobelins), veranda acajou, tapis, lustres, bureau américain, cuisinière céramique, garniture de linges, bureau complet, bouclier Louis XVI, commode bois rose, bronzes, marbres, porcelaines, machine à écrire, machine à coudre Singer, et une Excelsior, etc., etc.

Exposition : samedi 30 juin, de 2 à 5 h.; dimanche 1er juillet, de 9 à 12 h. et de 2 à 5 h. Conditions : 10 p. c.

AVIS. — La direction se charge de la garde des lots jusqu'à livraison.

ORDRE DE VENTE : de 1 h. 1/2 à 4 h., les mobiliers, piano, salle de bain, cuisinière, bronzes, etc.; de 4 h. 1/2, les tableaux, lustres, tapis, tentures, etc.; de 5 h. 1/2, la partie linges; de 5 h. 1/2, les meubles courants et divers objets, etc. (143)

Avis de Sociétés

CAISSE GENERALE DE FONDS PUBLICS

ET DE VALEURS INDUSTRIELLES

Société anonyme

52, rue de Spa, à Bruxelles

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire, le lundi 16 juillet prochain, à 11 heures du matin, au siège de la Société.

ORDRE DU JOUR :

1. Démission d'administrateurs;

2. Révocation d'un administrateur;

3. Révocation d'un commissaire;

4. Nomination d'administrateurs;

5. Nomination d'un commissaire.

Pour prendre part à l'assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'art. 26 des statuts.

Pour le Conseil d'administration, Un administrateur, J. Wagner. (189)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)

ON DEMANDE comme concierge ménage sans enf., mari travaillant dehors. Faire offre au réf. sér. P. L. M. 135, bar. jour. (15747)